

Informations communales suite

<p>Vendredi soir - 5 Avril</p> <p>« Couscous Royal »</p> <p>14€50 sur place et 11€50 à emporter</p>	<p>Vendredi soir - 12 Avril</p> <p>« Ravioles de Romans gratinées au parmesan »</p> <p>14€50 sur place et 11€50 à emporter</p>	<p>Vendredi soir - 19 Avril</p> <p>« Magret de canard au cassis, PDT et carottes glacées »</p> <p>16€50 sur place et 13€50 à emporter</p>
<p>Vendredi soir - 26 Avril</p> <p>« Ga-Bun »</p> <p>Le Ga bun est un mélange de plusieurs recettes asiatiques : des crudités, de la viande, des vermicelles, des nems et une sauce.</p> <p>14€50 sur place et 11€50 à emporter</p>	<p>Gwenn Ha Du</p> <p>9, rue nationale - 56420 Guéhenno</p> <p>09.75.25.81.37</p> <p>Programme du mois de Avril</p> 	<p>Tous les vendredi soir</p> <p>* Burger et frites</p> <p>« maison » (steak, tomates, salade, oignons caramélisés, mayonnaise au cumin, sauce cheddar)</p> <p>14€50 sur place et 11€50 à emporter</p> 

VOTRE ÉPICERIE

à Guéhenno



Afin de répondre au mieux à vos besoins et après plus d'un an d'ouverture, voici un petit questionnaire, celui-ci est à retourner auprès de la mairie [accueil ou boîte aux lettres]. Merci de votre retour qui nous sera très utile

QUELS PRODUITS OU SERVICES SOUHAITERIEZ VOUS TROUVER ?

.....

.....

.....

POUR QUELLES RAISONS FREQUENTEZ VOUS OU NON L'ÉPICERIE ?

.....

.....

.....

Informations diverses

Les aidants : informations et soutien

Lancement du site aidants.morbihan.fr

Pour mieux soutenir les aidants qui accompagnent au quotidien un proche malade, handicapé ou vieillissant, le Département du Morbihan lance avec Ma Boussole Aidants, la plateforme en ligne de solutions : aidants.morbihan.fr



aidants.morbihan.fr

Ce site regroupe l'ensemble des informations nécessaires pour les aidants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, notamment des aides, des services, des événements et des actualités.

Un dispositif en faveur de l'aide aux aidants



Protection de l'enfance

Préserver, protéger les conditions de santé, de sécurité, d'environnement favorables au bon développement de l'enfant sont les missions confiées au service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) sous la responsabilité du Président du Département. Une mission forte au service de la prévention et de la protection de l'enfance.

Prévenir la maltraitance et signaler un enfant en danger

La protection de l'enfance : l'affaire de tous !
Un devoir pour tout à chacun et une obligation légale pour tous les citoyens.

Un numéro unique ouvert 24/24 pour les enfants et les adultes en contact avec des enfants.
Enfance en danger ? Parents en difficultés ?

Contactez le 119

Dans le cadre de ses missions de prévention et de protection, le Département organise le recueil des informations préoccupantes concernant des mineurs en danger ou susceptibles de l'être. L'objectif étant d'évaluer si l'enfant est en danger ou en risque de l'être.

Cellule de recueil des informations préoccupantes du Morbihan
Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
64 rue Anita Conti - CS 20514
56035 VANNES CEDEX

Tel. 02 97 54 57 73
infos.preoccupantes@morbihan.fr

Pour signaler un enfant en danger ou en risque de l'être, vous pouvez soit :
- Appeler le 119
- Contacter la CRIP
- En cas d'urgence, contactez directement les services de police : Le 1

Glenn Hoel, fondateur de l'association éponyme qui vient en aide à l'enfance maltraitée, a créé une chanson intitulée « 119 », référence au numéro vert dédié à l'enfance en danger. Au collège Saint-Louis de Saint-Jean-Brévelay (Morbihan), une cinquantaine d'élèves, tout niveau confondu, ont participé à la réalisation d'un clip vidéo.

Lien vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=7q1guoStrdU>

Environnement



Note technique Mars 2024

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Recommandations et préconisations sur le piégeage des fondatrices au printemps



Début 2024 un Plan National de lutte contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes a été élaboré par GDS France et FREDON France avec l'appui du Ministère de l'Agriculture (MASA) et du Ministère de la Transition Ecologique (MTECT).
Ce plan doit répondre à 3 enjeux majeurs vis-à-vis du frelon asiatique : la protection des ruchers, de la biodiversité et de la population en adaptant les moyens de lutte (piégeage, destruction des nids, réduction du stress des ruchers) suivant le niveau d'infestation du territoire par le frelon.
L'organisation est concertée à l'échelle départementale au sein d'un Comité de Pilotage (FDGDON, GDSA et organisations d'apiculteurs, collectivités, etc.....) Dans le Morbihan, ce comité existe depuis 2015. Ses préconisations pour lutter contre le frelon asiatique se sont adaptées cette année pour tenir compte des orientations fixées par le plan national.

L'intérêt du piégeage des fondatrices au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et développer un nid.

Le piégeage sera d'autant plus efficace qu'il sera encadré et organisé, selon un cadre technique très précis, recommandé par le Plan de lutte national de 2024 défini ci-dessous pour assurer la meilleure efficacité et de limiter au maximum l'impact sur les insectes utiles.

Type de pièges à utiliser :

- Le piège utilisé doit à minima impérativement respecter les caractéristiques suivantes :
- > Un cône d'entrée circulaire en entonnoir avec réducteur de 9-10mm de passage pour limiter l'entrée d'insectes non ciblés plus gros (frelons communs, papillons...)
 - > Une séparation physique de la zone de capture et de la zone d'appât au moyen d'une grille fine
 - o évitant aux insectes non cibles de ne pas se noyer dans la solution
 - o permettant de changer facilement la solution et sans risque de contact avec les frelons piégés
 - > Des trous de 5 à 5,5mm entre la chambre de piégeage et l'entonnoir permettant aux insectes non ciblés de sortir du piège.



FARAGO Bretagne
2 rue de bourseul, Le poteau, 56890 ST AVE
Mail : corentin.charon@farago-bretagne.fr

.../...

Date de pose et retrait des pièges :

Les pièges seront installés dès début avril et retirés fin mai afin d'éviter de capturer les insectes utiles.
Une température de 12 à 15° est néanmoins nécessaire pour que les reines soient en activité.

NB : Le piégeage d'automne où l'on capture certes des jeunes reines mais aussi des mâles, des femelles stériles et des ouvrières, est beaucoup moins intéressant pour limiter la population de l'année suivante.

Le piégeage d'automne est strictement réservé aux apiculteurs pour protéger leurs ruches. En dehors des apiculteurs le piégeage est à proscrire.

Appât conseillé sans le piège :

A défaut d'existence sur le marché de phéromones pour capturer les frelons asiatiques, les appâts sucrés additionnés d'alcool sont relativement efficaces.

Exemples :

- 40% de bière + 40% de vin blanc + 20% de sirop de fruit rouge
- 2/3 de bière alcoolisée + 1/3 de sirop de fruit rouge

Ce mélange doit être renouvelé tous les 8-10 jours.

Emplacement conseillé des pièges :

Il est recommandé de placer les pièges à proximité des :

- Composteurs ménagers
- Arbres et arbustes à fleurs
- Ruches pour les Apiculteurs
- Lieux propices à l'hivernage des fondatrices (Bâtiments anciens, tas de bois...)
- Privilégier les emplacements où les nids n'ont pas pu être détruits ou détruits trop tardivement l'année précédente (par exemple après fin septembre)

Enregistrement des informations de piégeage :

Tout piégeage doit impérativement s'accompagner de l'enregistrement d'informations sur la feuille de recueil des enregistrements de piégeage (document disponible auprès de la FDGDON, du référent communal ou de l'apiculteur référent local piégeage).

Vous souhaitez participer à la lutte contre le frelon asiatique sur votre territoire ? Il est indispensable de respecter scrupuleusement toutes ces préconisations.